



A retenir

MILDIU	Sortie généralisée sur feuilles et grappes au vignoble. Restez vigilants jusqu'à la véraison.
BLACK-ROT	Les symptômes sur grappes progressent encore sur les parcelles déjà impactées. Maintenez vos efforts jusqu'à la véraison.
BOTRYTIS	Présence régulière. Préservez l'état sanitaire de la récolte.
CICADELLE VERTE	Les grillures progressent. Les larves sont bien présentes au vignoble.
FLAVESCENCE DOREE	T3 conventionnel : du 30 juillet au 13 août.







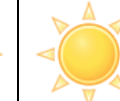
METEO

- **Les faits marquants des derniers jours**

Une semaine comme tant d'autres cet été avec un cumul allant de 9 à 27mm.

- **Pour les prochains jours** (source Pleinchamp)

Les prévisions sont relativement incertaines.

	Mer 4	Jeu 5	Ven 6	Sam 7	Dim 8	Lun 9	Mar 10
Températures	15-22	14-24	16-24	15-26	16-23	14-24	14-27
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

La véraison est présente sur l'ouest de l'appellation mais évolue peu. Il faudrait un peu de soleil et de chaleur !

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation au vignoble**

Les symptômes sont généralisés au vignoble. Ils progressent encore sur grappes déjà impactées.

- **Données de la modélisation - Potentiel Système (IFV)**

- × **Situation au 2 août :**

La pression exercée par le mildiou est toujours forte sur toute la zone.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Comité de validation :
Syndicat de Défense des vis
AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SODEPAC, Vinvalie Cave
des Côtes d'Olt

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la Biodiversité

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation au vignoble**

Sa présence est généralisée sur les parcelles sensibles.

Évaluation du risque :

Sur parcelle saine, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. [Liste des produits de bio-contrôle](#)

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation au vignoble**

Les symptômes continuent leur progression sur les grappes déjà impactées.

Globalement, la maladie est très présente au vignoble.

Évaluation du risque : Forte présence de symptômes.

Sur parcelles atteintes, les symptômes peuvent progresser de proche en proche jusqu'à la véraison.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'aération des grappes pour éviter que l'humidité reste au niveau des baies

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

- **Situation au vignoble**

La présence de Botrytis est maintenant régulière. Elle est due à la forte humidité qui crée des éclatements de baies mais aussi à la présence de perforations.

Évaluation du risque : La climatologie de juin et juillet a été favorable au développement du Botrytis. La gestion du risque doit être envisagée à la véraison.

Mesures prophylactiques : L'effeuillage permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

- **Situation au vignoble**

Les captures reprennent de manière faible. Les perforations de G2 sont régulièrement visibles.

- **Modélisation** (LOB, IFV)

Le modèle indique que les stades L5 et nymphose sont majoritaires, suivant la précocité des secteurs.

Évaluation du risque : Un début de 3^{ème} vol semble se dessiner. Pensez à changer les plaques et les capsules pour confirmer le 3^{ème} vol.

Les perforations sont visibles.

La gestion de la G2 n'est plus d'actualité. Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, un dénombrement des perforations doit être réalisé.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes (en confusion)

Techniques alternatives : confusion sexuelle

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Les larves sont présentes et parfois, en quantité importante et avec des dépassements de seuil. Les grillures s'expriment de manière importante dans certaines parcelles.

Évaluation du risque : Risque moyen à fort. Allez observer vos parcelles. Il faut maintenir un feuillage fonctionnel jusqu'à la récolte.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque	30 juillet au 13 août
	en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque	Terminé

Le T3 est obligatoire sur les communes de Parnac, Mercuès et Pradines et sur les parcelles de vigne-mères quelle que soit la commune.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2020 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

Penser à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Prochain BSV : le 10 août

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, Vinovallée Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.